

# CONSEIL MUNICIPAL

*De la commune de Guyans-Vennes*

## COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU **05 septembre 2025**

**20h00 Convocation : 26 août 2025 Affichage : 12 septembre 2025**

La séance est ouverte à 20h00, sous la présidence de Monsieur Pierre MAGNIN-FEYSOT, Maire de la Commune de Guyans-Vennes.

**Présents** : BOISSENIN Patrick, MAGNIN-FEYSOT Pierre, BOURNEZ David, VIPREY Gilles, MARTIN Pascale, SANAGUSTIN André, VIPREY Philippe, JOUILLEROT Jérémy, Eric VIENNET, Eddy GUERARD, Marie-Laure BOUQUET, FORNASIER Damien

**Absent excusé** : VIEILLE Thierry, KUENZLI Eric

**Secrétaire de séance** : SANAGUSTIN André a été élu secrétaire de séance.

**Approbation du compte-rendu de réunion de conseil du 11 juillet 2025.**

-----  
**\_Aire de jeux intergénérationnelle : avancement des travaux\_ Rentrée scolaire : effectifs des deux écoles \_Cantine tarif\_ Départ en retraite de Mme VIEILLE Marie-Christine au 31/12/2025\_ Dégradations au stade\_ Vidéo protection\_ Cour et préau d'école et périscolaire\_ Cours de fitness : changement de jour et horaires\_ Titularisation de Mme REGNIER Marion \_ Questions diverses**

### **I. Aire de jeux intergénérationnelle : avancement des travaux**

Les travaux de terrassement ont commencé depuis deux semaines (21/08) ; les différents articles ont été commandés avec un délai de livraison estimé à 10 semaines (octobre). Planning prévisionnel des travaux : pose d'enrobé à partir du 15 septembre.

Réception de l'accord de démarrage des travaux avant réception du courrier de notification de la subvention de la part du CD25.

### **II. Rentrée scolaire : effectifs des deux écoles**

École publique : 23 élèves en maternelle, 15 élèves en cycle 2, 15 élèves en cycle 3, soit 53 élèves au total.

École privée : 65 élèves au total

La municipalité constate une forte diminution des effectifs au niveau des écoles de la commune. Afin d'anticiper au maximum l'organisation des services scolaires futurs, une rencontre avec les services de l'inspection académique sera programmée.

### III. **Cantine tarif**

Le repas était de 5.20€ pour l'année 2024/2025 il passe à 5.30€ pour l'année 2025/2026, s'ajoute les frais de garde à 2.50€. Le ticket de midi sera de 7.80€ afin de suivre l'augmentation de 0.10€ du traiteur.

Accord du conseil municipal.

### IV. **Départ en retraite de Mme VIEILLE Marie-Christine au 31/12/2025**

Mme Marie-Christine VIEILLE fait valoir ses droits à la retraite au mois de décembre. Mme Mireille DONEY reprendra les missions occupées par Mme VIEILLE. La municipalité recherche un renfort à temps partiel pour la pause méridienne et l'entretien des écoles à partir du premier janvier 2026. Une offre d'emploi sera diffusée à cet effet.

### V. **Dégradations au stade**

Une plainte pour dégradation a été réalisée en gendarmerie. Des devis de réparation ont été demandés pour les dommages : 2000 €.

Le remboursement des réparations sera demandé aux familles des enfants ayant dégradé les locaux.

### VI. **Vidéo protection**

La gendarmerie sera sollicitée pour étudier la pertinence d'installer un système de video-protection sur le village. Le sujet sera débattu lors du prochain conseil municipal.

### VII. **Cour et préau d'école et périscolaire**

Le mur d'enceinte et la cour d'école ont été refaits au cours de l'été.

Coût total de l'opération : environ 15 000€ TTC

La réfection du sol de la cour pour le rendre perméable sera étudié, suite à cette étude plusieurs dossiers de subventions seront déposés (l'agence de l'eau, Fonds Verts, DETR...)

### VIII. **Cours de fitness : changement de jour et horaires**

Les cours de Fitness auront lieu à partir de cette année le mardi soir de 18h30 à 19h30.

### IX. **Titularisation de Mme REGNIER Marion**

Suite à la réalisation de sa formation d'intégration la municipalité titularise Mme Marion REGNIER.

### X. **Questions diverses**

- Réseau des communes change d'hébergeur pour les sites internet des communes : les mises à jour ne sont plus effectuées sur French globe, la nouvelle plateforme Neopse devient le nouvel hébergeur. Une demande de renseignements complémentaires sera réalisée afin d'étudier le coût et la pertinence du transfert du site internet.

- La CCPHD propose en partenariat avec l'entreprise Vermot une démonstration de la valorisation des mâchefers le vendredi 19 septembre à 10h00 à Vaudrivillers. Des membres du conseil municipal se rendront à cette démonstration.

Fin du conseil municipal à 22h15

